**COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE LES EYMES**

**COMMISSION : Sécurité**

**CR de la réunion du 12 novembre 2020**

Présents : Michèle FLAMAND, Jean-Pierre ANCELIN, Georges GARCIA, Jean-Christophe GIRAUDIN, Jean-Louis PAGNIER, Eric BOURDOUX, Groupe CONTACT de la gendarmerie (Adjudante Sonia MASTON et gendarme PARIO)

Absents : Claude BENOIT

Rédacteur : Michèle FLAMAND

**SOMMAIRE**

*(mise à jour par un clic sur la zone (ne rien modifier ici))*

[1 Le dispositif 2](#_Toc63668175)

[2 Mise en place 2](#_Toc63668176)

[3 Suite à donner 2](#_Toc63668177)

# Le dispositif

Le dispositif « Participation citoyenne » est, à la différence de « voisins vigilants », le dispositif opérationnel est encadré par l’État. Il implique trois parties prenantes : le Maire (pilote du dispositif), le correspondant du quartier et la gendarmerie.

Ce dispositif existe depuis 2 ans et n’est pas lucratif, à la différence encore de « Voisins vigilants ».

L’objectif est de développer une culture de la prévention et de la délinquance, d’améliorer les interventions de la gendarmerie et les élucidations.

Le maire est le pivot, les habitants doivent être volontaires.

La difficulté est de trouver des personnes intéressées et volontaires, réparties sur la commune.

La police municipale doit être associée.

# Mise en place

Il est important de définir des zones géographiques et trouver un référent dans ces zones qui va filtrer l’information.

Ces référents sont formés par les commandants de brigade afin que l’information remontée soit vérifiée et utile.

Il est possible d’ajouter une mission sociale aux missions des référents comme de faire remonter à la mairie les difficultés que peuvent rencontrer les habitants (isolement, maltraitance,…). Les élus présents adhèrent à cette possibilité.

Pour la gendarmerie, rien ne s’oppose à ce que les référents communiquent entre eux, au contraire.

Le bilan de la délinquance établi une fois / an aux habitants lors d’une réunion publique avec référents, habitants et gendarmerie.

# Suite à donner

Une réunion avec des élus de St Ismier est à prévoir pour avoir leurs retours sur la mise en place du dispositif sur leur commune.